



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**L'Agence Parcs Canada**  
**3 passage du Chien d'Or**  
**Québec, Qc G1R 3Z8**

INVITATION TO TENDER

APPEL D'OFFRES

**Tender To: Parks Canada Agency**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission aux: l'Agence Parcs Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

**L'Agence Parcs Canada**  
**3 passage du Chien d'Or**  
**Québec, Qc G1R 3Z8**

<b>Title-Sujet</b> <b>Conservation et stabilisation du Corps de garde, Magasin nord et Magasin sud - Relevés et explorations</b>		
<b>Solicitation No. - No. de l'invitation</b> 5P201-18-0037/A		<b>Date:</b> 15 juin 2018
<b>GETS Reference No. - No de reference de SEAG</b> PW-18-00831350		<b>Client Ref. No. - No. de réf du client.</b> IFF 1473-1
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin:</b>		
<b>at - à</b> 14h00	<b>on - le</b> 6 juillet 2018	<b>Time Zone - Fuseau horaire</b> Heure avancée de l'est (HAE)
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>		
<b>Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :</b> Josée Gagnon    josee.gagnon@pc.gc.ca		
<b>Telephone No. - No de téléphone</b> (418) 648-2502		<b>Fax No. - No de FAX:</b> (418) 649-6971
<b>Destination of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destinations des biens, services et construction:</b>  See Herein - Voir aux présentes		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)**  
**À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)**

<b>Vendor/Firm Name - Nom du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Address - Adresse</b>	
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm</b> <b>Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur</b>	
<b>Titale - Titre</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone:</b> _____	
<b>Facsimile No. - N° de télécopieur:</b> _____	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## INVITATION À SOUMISSIONNER

### AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

**SOUSSIONS À DEUX ENVELOPPES** Les soumissions doivent être présentées respectant un processus à « deux enveloppes ». Consulter l'IP04 aux Instructions particulières aux soumissionnaires.

#### Dépôt direct

En Avril 2012, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il allait remplacer les paiements par chèques par des paiements électroniques d'ici Avril 2016. Les paiements effectués par chèque seront donc remplacés par le dépôt direct. Les entreprises sont encouragées à s'inscrire de façon proactive avec Parcs Canada. S'il vous plaît contacter Josée Gagnon à josee.gagnon@pc.gc.ca afin d'obtenir un formulaire d'inscription au dépôt direct.

Des informations complémentaires sur cette initiative du gouvernement du Canada sont disponibles à:

<http://www.depotdirect.gc.ca>

---

## TABLE DES MATIÈRES

### INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01	Documents de soumission
IP02	Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
IP03	Visite optionnelle des lieux
IP04	Livraison des soumissions
IP05	Révision des soumissions
IP06	Ouverture des soumissions/ Évaluation
IP07	Fonds insuffisants
IP08	Période de validité des soumissions
IP09	Documents de construction
IP10	Sites Web

### R2710T INSTRUCTIONS GÉNÉRALES - SERVICES DE CONSTRUCTION - EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION (IG) (2017-09-21)

Les articles suivants de la clause R2710T sont reproduits sur le site [Web https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R)

IG01	Dispositions relatives à l'intégrité - soumission
IG02	La soumission
IG03	Identité ou capacité civile du soumissionnaire
IG04	Taxes applicables
IG05	Frais d'immobilisation
IG06	Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
IG07	Liste des sous-traitants et fournisseurs
IG08	Exigences relatives à la garantie de soumission
IG09	Livraison des soumissions
IG10	Révision des soumissions
IG11	Rejet de la soumission
IG12	Coûts relatifs aux soumissions
IG13	Numéro d'entreprise – approvisionnement
IG14	Respect des lois applicables
IG15	Approbation des matériaux de remplacement
IG16	Évaluation du rendement
IG17	Conflit d'intérêts / Avantage indus.
IG18	Code de conduite pour l'approvisionnement - soumission

### CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01	Exigences relatives à la sécurité lieu de sauvegarde des documents
CS02	Condition d'assurance

### DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

### FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01	Identification du projet
SA02	Nom commercial et adresse du soumissionnaire
SA03	Offre
SA04	Période de validité des soumissions
SA05	Acceptation et contrat
SA06	Durée des travaux
SA07	Garantie de soumission
SA08	Signature

### APPENDICE 1- FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

### APPENDICE 2 - FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

### APPENDICE 3 - DISPOSITION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ-LISTE DE NOMS

### ANNEXE A – ATTESTATION D'ASSURANCE

### ANNEXE B – FORMULAIRE D'ATTESTATION

---

## INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

### IP01 DOCUMENTS DE SOUMISSION

1. Les documents suivants constituent les documents de soumission:
  - a. Appel d'offres - Page 1;
  - b. Instructions particulières aux soumissionnaires
  - c. Instructions générales – services de construction – exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2017-09-21)
  - d. Clauses et conditions identifiées aux “Documents du contrat”;
  - e. Dessins et devis;
  - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
  - g. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

2. Les Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T sont incorporées par renvoi et reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada doivent être supprimées et remplacées par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toutes les références au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux doivent être supprimées et remplacées par l'Agence Parcs Canada.

### IP02 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1 à l'adresse courriel [josee.gagnon@pc.gc.ca](mailto:josee.gagnon@pc.gc.ca). À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, APC examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent(e) d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

### IP03 VISITE OPTIONNELLE DES LIEUX

1. Il y aura une visite optionnelle des lieux jeudi le 21 juin 2018 à 08h00am heure locale. Les soumissionnaires intéressés devront se présenter au :

Centre d'accueil aux visiteurs  
Lieu historique national du Fort Lennox  
1, 61e avenue  
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Québec, J0J 1G0

1. Équipement de sécurité — Il est obligatoire pour toute personne visitant le site de porter l'équipement de protection personnel approprié (demi-masque de protection respiratoire avec cartouche p100, couvre-chaussures jetables, gants, lunettes de sécurité, chaussures de sécurité, veste et casque de chantier, etc.). Le personnel de l'entrepreneur et toute personne non munis des équipements de sécurité requis se verront refuser l'accès au site.

#### **IP04 LIVRAISON DES SOUMISSIONS**

##### **L'article IG09 de R2710T est remplacé par ce qui suit:**

1. Les soumissions devront être présentées en respectant un processus à « deux enveloppes ». Les deux enveloppes doivent être jointes et cachetées ensemble dans une troisième enveloppe, l'enveloppe de soumission. Toutes les enveloppes sont fournies par le soumissionnaire.
2. L'enveloppe de soumission doit être adressée et présentée au bureau désigné sur la page frontispice «Appel d'offres » pour la réception des soumissions. Elle doit parvenir à ce bureau au plus tard à la date et à l'heure indiquée pour la clôture des soumissions. Le soumissionnaire doit s'assurer que l'information suivante est reproduite clairement, en caractères de frappe ou d'imprimerie au recto de l'enveloppe de soumission :
  - a. numéro de l'invitation;
  - b. le nom du soumissionnaire;
  - c. l'adresse de retour; et
  - d. l'heure et la date de clôture.
3. Le Formulaire de qualifications ainsi que tout autre document exigé doit être joint et cacheté dans une enveloppe avec l'information suivante reproduite clairement, en caractères de frappe ou d'imprimerie au recto de l'enveloppe :
  - a. ENVELOPPE 1 - QUALIFICATION;
  - b. numéro de l'invitation; et
  - c. nom du soumissionnaire.
4. Le soumissionnaire doit fournir une (1) copie électronique du formulaire de qualification en format PDF, sur clé USB, CD ou DVD. La clé USB, le CD ou le DVD doivent être placés à l'intérieur d'ENVELOPE 1.
5. Le Formulaire de soumission et d'acceptation (SA) ainsi que la garantie de soumission si applicable doivent être jointes et cacheté dans une enveloppe avec l'information suivante reproduite clairement, en caractères de frappe ou d'imprimerie au recto de l'enveloppe :
  - a. ENVELOPPE 2 - PRIX;
  - b. numéro de l'invitation; et
  - c. nom du soumissionnaire.
6. La livraison correcte des soumissions dans les délais prescrits est la responsabilité exclusive du soumissionnaire.

#### **IP05 RÉVISION DES SOUMISSIONS**

Les alinéas 1 et 3 de IG 10 de R2710T sont remplacé par la suivante;

Une soumission soumise en conformité avec ces instructions peut être révisé en soumettant en main propre une nouvelle enveloppe de prix. Elle doit parvenir bureau de réception des soumissions au plus tard à la date et à l'heure indiquée pour la clôture des soumissions. Le soumissionnaire doit s'assurer que l'information suivante est reproduite clairement, en caractères de frappe ou d'imprimerie au recto de l'enveloppe de soumission :

- a. ENVELOPPE 2 – PRIX RÉVISÉ;
- b. numéro de l'invitation; et
- c. nom du soumissionnaire.

## **IP06 OUVERTURE DES SOUMISSIONS/ ÉVALUATION**

1. Il n'y aura pas d'ouverture des soumissions en public lors du dépôt de soumissions.
2. Enveloppe 1 - Qualification - Sera ouverte en privé. Cette enveloppe sera ouverte en premier pour évaluer les documents requis. L'évaluation sera faite selon une note de passage ou d'échec. Cette étape sera franchie seulement si le soumissionnaire satisfait aux exigences obligatoires requises. Si le soumissionnaire ne satisfait pas à une ou à chacune des exigences obligatoires, sa soumission sera jugée irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission. L'enveloppe 2 sera retournée au soumissionnaire sans qu'elle n'ait été ouverte.
3. Enveloppe 2 - Prix - L'enveloppe 2 sera évaluée selon les exigences obligatoires requises. Si le soumissionnaire ne satisfait pas à une ou à chacune des exigences obligatoires, sa soumission sera jugée irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission.
4. L'entrepreneur ayant fourni la soumission recevable la plus basse sera recommandée pour l'octroi du contrat.
5. Les résultats des soumissions peuvent être obtenus en contactant l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1.

## **IP07 FONDS INSUFFISANTS**

- 1) Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux à exécuter pendant la phase de construction
  - a) de 15 % ou moins, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
    - (i) annuler l'appel d'offres;
    - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
    - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et négocier une réduction équivalente sur le prix offert auprès du soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse.
  - b) de plus de 15 %, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
    - (i) annuler l'appel d'offres;
    - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
    - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et inviter les soumissionnaires ayant présenté une soumission conforme lors de l'appel d'offres initial à soumissionner de nouveau.
- 2) Si le Canada décide d'entamer des négociations ou de lancer un nouvel appel d'offres, en application aux sous-alinéas 1)a)(iii) ou 1)b)(iii), les soumissionnaires devront recourir aux mêmes sous-traitants et fournisseurs que dans leur offre initiale.
- 3) Si le Canada choisit de négocier une réduction du prix offert, en application au sous-alinéa 1)a)(iii), et qu'il n'arrive pas à une entente, il pourra exercer l'une des options indiquées aux sous-alinéas 1)a)(i) ou 1)a)(ii).

## **IP08 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS**

1. Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
2. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.

3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
  - a) poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
  - b) annuler l'appel d'offres.
4. Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T.

## **IP09 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION**

À l'attribution du contrat, une copie électronique signée et scellée du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

## **IP10 SITES WEB**

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues  
<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494&section=text#appL>

Achats et ventes  
<https://achatsetventes.gc.ca/>

Sanctions économiques canadiennes  
<http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra>

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913)  
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf>

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504)  
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf>

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505)  
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf>

Cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506)  
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf>

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA)  
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement  
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/contexte-context-fra.html>

TPSGC, Formulaire relatifs à l'administration des contrats de construction et de services d'experts-conseils  
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html>

Formulaire de déclaration  
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html>

Accord Commerciaux  
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/Cadre-strat-gique-et-juridique/Accords-commerciaux>

---

## DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

1. Les documents suivants constituent le contrat:
  - a. Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
  - b. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme;
  - c. Dessins et devis;
  - d. Conditions générales et clauses:

CG1 Dispositions générales – Services de construction	R2810D	(2017-11-28);
CG2 Administration du contrat	R2820D	(2016-01-28);
CG3 Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2017-11-28);
CG4 Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);
CG5 Modalités de paiement	R2850D	(2016-01-28);
CG6 Retards et modifications des travaux	R2865D	(2016-01-28);
CG7 Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2008-05-12);
CG8 Règlement des différends	R2880D	(2016-01-28);
CG9 Garantie contractuelle	R2890D	(2014-06-26);
CG10 Assurances	R2900D	(2008-05-12);
Coûts admissibles pour les modifications de contrat	R2950D	(2015-02-25);

sous CG6.4.1 Conditions supplémentaires
  - e. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
  - f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
  - g. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
2. Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toute référence au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par l'Agence Parcs Canada.
3. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

---

## CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

### CS01 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ LIEUX DE SAUVEGARDE DES DOCUMENTS.

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### CS02 CONDITIONS D'ASSURANCE

#### 1) Polices d'assurance

- a) L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
- b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

#### 2) Période d'assurance

- a) Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.
- b) Il incombe à l'entrepreneur de fournir et de maintenir la couverture pour produits/travaux complétés de sa police d'assurance responsabilité civile des entreprises et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.

#### 3) Preuve d'assurance

- a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fournis.
- b) À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.

#### 4) Indemnités d'assurance

En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.

#### 5) Franchise

L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

---

## FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

### SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Titre : Conservation et stabilisation du Corps de garde, Magasin nord et Magasin sud - Relevés et explorations

No. de l'invitation : 5P201-18-0037/A

### SA02 NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_ Télécopieur: \_\_\_\_\_ NEA \_\_\_\_\_

Courriel électronique: \_\_\_\_\_

### SA03 OFFRE

Le soumissionnaire offre au Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le **MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION INDIQUÉ DANS L'APPENDICE 1.**

### SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

La soumission ne peut être retirée pour une période de trente (30) jours suivant la date de clôture de l'invitation.

### SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT

À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada et l'entrepreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents du contrat.

### SA06 DURÉE DES TRAVAUX

L'entrepreneur doit exécuter les travaux à l'octroi du contrat et les compléter au plus tard le 1er octobre, 2018.

### SA07 GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire joint à sa soumission une garantie de soumission conformément à l'IG08 - Exigences relatives à la garantie de soumission de la R2710T -Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission.

### SA08 SIGNATURE

---

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (Tapés ou lettres moulées)

---

Signature

---

Date

## APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS (2 pages)

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

On rappelle aux soumissionnaires qu'ils sont responsables de s'assurer d'inclure dans leurs prix tous les travaux décrits dans les dessins et devis. Les prix pour les travaux qui sont pas pris en compte dans le tableau des prix unitaires, y compris, sans s'y limiter, la mobilisation, la démobilisation, etc. doivent être inclus dans le tableau des prix forfaitaires.

### MONTANT FORFAITAIRE

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

- (a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires.

ITEM	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRES	QUANT.	MONTANT TOTAL
<b>1</b>	<b>GÉNÉRAL</b>				
1.1	Conditions générales, installations de chantier et mesures de protection	forfaitaire	n/a	1	
1.2	Accès pour inspections et vérifications	forfaitaire	n/a	1	
1.3	Équipement de levage - 2 équipements	semaine		4	
			<b>Sous-total 1</b>		
<b>2</b>	<b>MAÇONNERIE</b>				
2.1	Zones d'ouverture et de fermeture de joints - Z1-x 6 joints de ±300mm linéaires par zone	Zone		18	
2.2	Zones d'ouverture et de fermeture de joints - Z2-x 12 percements par zone	Zone		10	
2.3	Démontage et remontage de pierres extérieures - Ox - moyenne de 0,2m3	ouvert. explo.		12	
2.4	Démontage et remontage de maçonnerie intérieure - Oix - emplacement au niveau des solives de toiture - moyenne de 0,2m3	ouvert. explo.		2	
2.5	Démontage et remontage de maçonnerie intérieure - Oix - emplacement <u>directement au-dessus d'un linteau</u> de fenêtre ou de porte - moyenne de 0,15m3	ouvert. explo.		5	
2.6	Démontage et remontage de maçonnerie intérieure - Oix - emplacement à <u>un appui de fenêtre</u> - moyenne de 0,05m3	ouvert. explo.		6	
2.7	Démontage et remontage de maçonnerie intérieure - Oix - emplacement au <u>niveau des solives de plancher,</u> plancher retiré - 0,1m3	ouvert. explo.		4	

2.8	Démontage et remontage de maçonnerie intérieure - Oix - emplacement directement <u>au-dessus du plancher</u> resté en place - moyenne de 0,4m3	ouvert. explo.		3	
2.9	Démontage et remontage de maçonnerie intérieure - Oix - emplacement en plein mur - moyenne de 0,15m3	ouvert. explo.		7	
2.10	Remplacement d'une pierre de taille - calcaire Champlain, fini tel que l'existant - dimensions moyennes (hxlxp) 300mmx700mmx300mm	pierre		12	
2.11	Remplacement de moellons de pierre - volume moyen de 0,03m3	0,03m <sup>3</sup>		10	
2.12	Inspection de la maçonnerie des cheminées du Corps de garde - CHx	cheminée		2	
			<b>Sous-total 2</b>		
<b>3</b>	<b>TOITURE</b>				
3.1	Démontage et remontage de couverture métallique à la canadienne - Tx (inclus accès par échafaudage et protection temporaire)	ouvert. explo.		1	
			<b>Sous-total 3</b>		
<b>4</b>	<b>PUITS D'EXPLORATION</b>				
4.1	Puits d'exploration - PX - emplacement <u>avec</u> puisard existant	puits d'explo.		1	
4.2	Puits d'exploration - PX - emplacement <u>sans</u> puisard existant	puits d'explo.		5	
			<b>Sous-total 4</b>		
<b>5</b>	<b>DIVERS</b>				
5.1	Retrait des planchers intérieurs	forfaitaire		1	
5.2	Travaux de stabilisation au Corps de garde - Pièce 3	forfaitaire		1	
5.3	Autres interventions qui ne sont pas identifiées ailleurs au Bordereau de ventilation	forfaitaire		1	
			<b>Sous-total 5</b>		
			<b>GRAND TOTAL</b>		
			Taxes en sus		
			(sous-total 1 à 5)		

**APPENDICE 2 — FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS (26 pages) doit être inclus dans l'enveloppe 1.**

**CRITÈRES OBLIGATOIRES**

**DESCRIPTION**

1. Parcs Canada se réserve le droit de demander de fournir des pièces justificatives à nouveau si celles-ci sont illisibles ou incomplètes (certificats des compétences et/ou licences RBQ et/ou certificat de l'Association des Maîtres Couvreur du Québec).
2. Parcs Canada se réserve le droit de vérifier l'exactitude des informations fournies. Les références soumises peuvent être vérifiées par le Canada.
3. Les critères obligatoires doivent TOUS être satisfaits afin de procéder à la seconde étape de l'évaluation financière.
4. Le plus bas soumissionnaire répondant aux critères obligatoires sera recommandé pour l'attribution du marché.
5. Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.
6. Soumettre les formulaires suivants pour compléter la soumission de qualification dans l'Enveloppe A
  - a) FORMULAIRE A
  - b) FORMULAIRE B
  - c) FORMULAIRE C
  - d) FORMULAIRE D
  - e) FORMULAIRE E
7. Le soumissionnaire doit présenter une copie du permis d'entrepreneur général délivré par la province du Québec (licence RBQ).
8. Le soumissionnaire doit présenter une copie des certificats de compétence apprenti et/ou certificats de compétence-compagnon délivrés par la Commission de la construction du Québec (CCQ) pour tous les membres de l'équipe. Les certificats doivent être lisibles. Les deux faces du certificat de compétence doivent être soumises tel que dans l'exemple à continuation pour permettre de lire la date d'obtention du certificat.



		<b>CERTIFICAT DE COMPÉTENCE</b>		RÉGION	
<b>APPRENTI</b>					
DATE DE NAISSANCE	No CLIENT	DÉLIVRANCE		No CLIENT	
MÉTIER	TAILLE	YEUX	ÉCHÉANCE	SÉCURITÉ	No DE DOCUMENT
NOM, PRENOM					
NO RUE					
VILLE QC					
A9A 9A9					
CE CERTIFICAT EST DELIVRE EN VERTU DE LA LOI SUR LES RELATIONS DU TRAVAIL, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LA GESTION DE LA MAIN-D'OEUVRE DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION POUR EXERCER L'APPRENTISSAGE DU METIER SUIVANT:					
APPRENTI					
9999-9999 QUEBEC INC EMPLOYEUR PREFERENTIEL					

## DÉFINITIONS

- .1 Soumissionnaire : fait référence à la personne ou l'entité (ou dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui soumet une soumission pour exécuter un contrat pour des biens, des services ou les deux. Cela exclut le parent, les subsidiaires ou les autres entreprises affiliées du soumissionnaire ou de ses sous-traitants.
- .2 Client : Fait référence au propriétaire du projet ou son représentant, du ministère ou de l'organisme finançant le projet qui était impliqué directement dans la sous-traitance des activités de construction du projet complété en question.
- .3 Projet(s) achevé(s) : Fait référence à :
  - a) Un projet de construction où tous les travaux ont été terminés et un certificat d'achèvement définitif a été émis. Dans ce cas le montant des travaux achevés doit respecter les exigences indiquées pour la valeur totale en dollars du projet et le type de construction.
  - b) Un projet de construction où tous les travaux ont été terminés à l'exception des déficiences dont le client a pris possession de l'ouvrage et un certificat d'achèvement substantiel de l'ouvrage a été émis. Dans ce cas le montant des travaux achevés doivent respecter 95% de la valeur totale en dollars du projet et le type de construction.
- .4 Remplacé : Pour supprimer les articles identifiés et installer les nouvelles versions de la même taille, les mêmes matériaux, finition et qualité, sauf indication contraire.
- .5 Valeur totale : Le coût final du contrat entre le client et la firme.
- .6 Restauration de la maçonnerie de bâtiment à caractère historique : Intervention visant la conservation, la réfection et/ou la consolidation de la maçonnerie existante d'un bâtiment dont la construction initiale a été faite par des méthodes traditionnelles de maçonnerie, c'est-à-dire que les murs sont en pierres naturelles seulement, de pierres naturelles et briques d'argile, liées de mortier; qu'ils sont entièrement porteurs, que les matériaux d'origine en bon état ont été conservés, que les matériaux de remplacement utilisés leur étaient assortis, que toute réparation et/ou reconstruction ont été faites en respectant les méthodes traditionnelles utilisées lors de la construction initiale du bâtiment.

## **CO1 FORMULAIRE A : DÉCLARATION DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**

### **DÉCLARATION – Entrepreneur**

**Indiquez si vous êtes :**

- Entrepreneur général spécialisé en restauration de maçonnerie
- Entrepreneur général avec un sous-traitant qui est entrepreneur spécialisé en restauration de maçonnerie

Je soussigné, étant un mandant du soumissionnaire, atteste par la présente que les renseignements fournis au Formulaire A au Formulaire E inclusivement sont exacts au meilleur de mes connaissances.

\* Nom : \_\_\_\_\_

\* Signature : \_\_\_\_\_

\* Champs obligatoires qui doivent être remplis. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

---

## CO 2 FORMULAIRE B : ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ EN RESTAURATION DE MAÇONNERIE

- .1 Dans le présent formulaire (formulaire B) et les tableaux qui le composent (tableau B1, B2 et B3) par **entrepreneur** on comprend l'entrepreneur général spécialisé en restauration de maçonnerie ou l'entrepreneur sous-traitant spécialisé en restauration de maçonnerie
- .2 Les critères suivants sont exigés :
- a) Votre entreprise est établie depuis au moins 10 ans (les consortiums ne doivent pas être inclus)
  - b) Votre entreprise est sous la même gérance depuis au moins 5 ans
  - c) L'entrepreneur général spécialisé en restauration de maçonnerie ou l'entrepreneur sous-traitant spécialisé en restauration de maçonnerie doit démontrer **AUX TABLEAUX B2, B3 et B4** qu'il a achevé trois (3) projets qui respectent tous les critères indiqués dans ce formulaire.
    - a. Les projets achevés doivent avoir été réalisés par le même entrepreneur général spécialisé en restauration de maçonnerie ou sous-traitant qui est entrepreneur spécialisé en restauration de maçonnerie
    - b. Les projets achevés doivent avoir été réalisés au cours des dix (10) dernières années.
    - c. Les projets achevés doivent être situés au Canada.
    - d. Les trois (3) projets doivent être **DES PROJETS SIMILAIRES D'UNE VALEUR MINIMALE DE 300 000,00 \$** (taxes applicables non incluses)
    - e. Les trois (3) projets doivent avoir impliqué la restauration de la maçonnerie d'un bâtiment à caractère historique soit l'intervention visant la conservation, la réfection et/ou la consolidation de la maçonnerie existante d'un bâtiment dont la construction initiale a été faite par des méthodes traditionnelles de maçonnerie, c'est-à-dire que les murs sont en pierres naturelles seulement, de pierres naturelles et briques d'argile, liées de mortier; qu'ils sont entièrement porteurs, que les matériaux d'origine en bon état ont été conservés, que les matériaux de remplacement utilisés leur étaient assortis, que toute réparation et/ou reconstruction ont été faites en respectant les méthodes traditionnelles utilisées lors de la construction initiale du bâtiment.
    - f. Au moins dans deux (2) des projets, le chef de chantier (contremaître-surintendant) doit être le même que le chef de chantier (contremaître-surintendant) présenté au FORMULAIRE C.
    - g. Pour chaque projet, lors de la réalisation des travaux, l'entrepreneur ou sous-traitant doit avoir accompli deux ou plus des tâches suivantes :
      - i. Démontage/remontage d'ouvrages de maçonnerie porteuse (murs non armés) de 6 mètres de hauteur ou plus
      - ii. Rejointoiement de pierres et de brique avec dégarnissage au ciseau manuel
      - iii. Préparation complète mise en œuvre de mortier à base de chaux
      - iv. Taille de pierre
      - v. Travaux de nettoyage de la maçonnerie
      - vi. Installation d'ancrages chimiques (type 'Hilti')
      - vii. Chevillage avec tiges filetées
      - viii. Remodelage de maçonnerie à l'aide de mortier spécialisé de restauration (type 'Jahn', 'Edison')

- ATTENTION, chaque tâche doit avoir été accomplie au moins une fois dans un des trois projets –

---

## TABLEAU B1 – DÉCLARATION DE L'ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ EN RESTAURATION DE MAÇONNERIE

Nom de l'entreprise :

---

Adresse Code postale

---

Téléphone

---

Description de(s) licence(s) de la Régie du bâtiment

---

Numéro(s) de(s) licence(s) de la Régie du bâtiment

---

Date(s) d'expiration de(s) licence(s) de la Régie du bâtiment

---

Indiquez si :

a) Votre entreprise est établie depuis au moins 10 ans (les consortiums ne doivent pas être inclus)

oui  non \*\*

b) Votre entreprise est sous la même gérance depuis au moins 5 ans

oui  non \*\*

\* Champs obligatoires qui doivent être remplis. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

\*\* Une des cases oui  ou non  doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

- **ATTENTION, l'entrepreneur doit présenter une copie de la licence délivrée par la Régie du bâtiment de la province du Québec (licence RBQ) -**

## TABLEAU B2 – PROJET 1

### Expérience de l'entrepreneur spécialisé en restauration de maçonnerie

Ce tableau doit être rempli afin que la soumission soit considérée comme recevable.

*Nom du projet :	
* Nom du chef de chantier (contremaître-surintendant) :	
*Valeur totale du projet (hors taxes) :	
*Adresse :	
*Ville :	
*Date de début (mois et année) :	*Date d'achèvement (mois et année) :
* Références du client :	
*Le projet a impliqué la restauration de la maçonnerie d'un bâtiment à caractère historique soit l'intervention visant la conservation, la réfection et/ou la consolidation de la maçonnerie existante d'un bâtiment dont la construction initiale a été faite par des méthodes traditionnelles de maçonnerie, c'est-à-dire que les murs sont en pierres naturelles seulement, de pierres naturelles et briques d'argile, liées de mortier; qu'ils sont entièrement porteurs, que les matériaux d'origine en bon état ont été conservés, que les matériaux de remplacement utilisés leur étaient assortis, que toute réparation et/ou reconstruction ont été faites en respectant les méthodes traditionnelles utilisées lors de la construction initiale du bâtiment.	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
*Veuillez indiquer les tâches accomplies :	
i. Démontage/remontage d'ouvrages de maçonnerie porteuse (murs non armés) de 6 mètres de hauteur ou plus	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
ii. Rejointoiement de pierres et de brique avec dégarnissage au ciseau manuel	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
iii. Préparation complète mise en œuvre de mortier à base de chaux	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
iv. Taille de pierre	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
v. Travaux de nettoyage de la maçonnerie	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
vi. Installation d'ancrages chimiques (type 'Hilti')	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
vii. Chevillage avec tiges filetées	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
viii. Remodelage de maçonnerie à l'aide de mortier spécialisé de restauration (type 'Jahn', 'Edison')	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **

\*DESCRIPTION DU PROJET (300 mots maximum):

\* PHOTOS DU PROJET (ANNEXER 2 PHOTOS DE DIMENSIONS 3''X5'' MAXIMUM)

\* Champs obligatoires qui doivent être remplis. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

\*\* Une des cases oui  ou non  doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

## TABLEAU B3 – PROJET 2

### Expérience de l'entrepreneur spécialisé en restauration de maçonnerie

Ce tableau doit être rempli afin que la soumission soit considérée comme recevable.

*Nom du projet :	
* Nom du chef de chantier (contremaître-surintendant) :	
*Valeur totale du projet (hors taxes) :	
*Adresse :	
*Ville :	
*Date de début (mois et année) :	*Date d'achèvement (mois et année) :
* Références du client :	
*Le projet a impliqué la restauration de la maçonnerie d'un bâtiment à caractère historique soit l'intervention visant la conservation, la réfection et/ou la consolidation de la maçonnerie existante d'un bâtiment dont la construction initiale a été faite par des méthodes traditionnelles de maçonnerie, c'est-à-dire que les murs sont en pierres naturelles seulement, de pierres naturelles et briques d'argile, liées de mortier; qu'ils sont entièrement porteurs, que les matériaux d'origine en bon état ont été conservés, que les matériaux de remplacement utilisés leur étaient assortis, que toute réparation et/ou reconstruction ont été faites en respectant les méthodes traditionnelles utilisées lors de la construction initiale du bâtiment.	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
<b>*Veuillez indiquer les tâches accomplies :</b>	
i. Démontage/remontage d'ouvrages de maçonnerie porteuse (murs non armés) de 6 mètres de hauteur ou plus	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
ii. Rejointoiement de pierres et de brique avec dégarnissage au ciseau manuel	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
iii. Préparation complète mise en œuvre de mortier à base de chaux	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
iv. Taille de pierre	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
v. Travaux de nettoyage de la maçonnerie	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
vi. Installation d'ancrages chimiques (type 'Hilti')	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
vii. Chevillage avec tiges filetées	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
viii. Remodelage de maçonnerie à l'aide de mortier spécialisé de restauration (type 'Jahn', 'Edison')	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **

\*DESCRIPTION DU PROJET (300 mots maximum):

\* PHOTOS DU PROJET (ANNEXER 2 PHOTOS DE DIMENSIONS 3''X5'' MAXIMUM)

\* Champs obligatoires qui doivent être remplis. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

\*\* Une des cases oui  ou non  doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

**TABLEAU B4 – PROJET 3**  
**Expérience de l'entrepreneur spécialisé en restauration de maçonnerie**

Ce tableau doit être rempli afin que la soumission soit considérée comme recevable.

*Nom du projet :	
* Nom du chef de chantier (contremaître-surintendant) :	
*Valeur totale du projet (hors taxes) :	
*Adresse :	
*Ville :	
*Date de début (mois et année) :	*Date d'achèvement (mois et année) :
* Références du client :	
*Le projet a impliqué la restauration de la maçonnerie d'un bâtiment à caractère historique soit l'intervention visant la conservation, la réfection et/ou la consolidation de la maçonnerie existante d'un bâtiment dont la construction initiale a été faite par des méthodes traditionnelles de maçonnerie, c'est-à-dire que les murs sont en pierres naturelles seulement, de pierres naturelles et briques d'argile, liées de mortier; qu'ils sont entièrement porteurs, que les matériaux d'origine en bon état ont été conservés, que les matériaux de remplacement utilisés leur étaient assortis, que toute réparation et/ou reconstruction ont été faites en respectant les méthodes traditionnelles utilisées lors de la construction initiale du bâtiment.	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
<b>*Veuillez indiquer les tâches accomplies :</b>	
i. Démontage/remontage d'ouvrages de maçonnerie porteuse (murs non armés) de 6 mètres de hauteur ou plus	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
ii. Rejointoiement de pierres et de brique avec dégarnissage au ciseau manuel	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
iii. Préparation complète mise en œuvre de mortier à base de chaux	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
iv. Taille de pierre	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
v. Travaux de nettoyage de la maçonnerie	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
vi. Installation d'ancrages chimiques (type 'Hilti')	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
vii. Chevillage avec tiges filetées	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
viii. Remodelage de maçonnerie à l'aide de mortier spécialisé de restauration (type 'Jahn', 'Edison')	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **

\*DESCRIPTION DU PROJET (300 mots maximum):

\* PHOTOS DU PROJET (ANNEXER 2 PHOTOS DE DIMENSIONS 3''X5'' MAXIMUM)

\* Champs obligatoires qui doivent être remplis. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

\*\* Une des cases oui  ou non  doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

---

### CO 3 FORMULAIRE C : ÉQUIPES DE TRAVAIL EN MAÇONNERIE

- .1 L'entrepreneur général spécialisé en restauration de maçonnerie ou l'entrepreneur sous-traitant spécialisé en restauration de la maçonnerie de bâtiment à caractère historique doit démontrer **AU TABLEAU C1** qui est en mesure de fournir un (1) chef de chantier (contremaître-surintendant) qui:
  - a) est un compagnon maçon et possède au moins huit (8) ans d'expérience en gestion globale, organisation et mise en œuvre de projets de restauration de la maçonnerie sur des bâtiments à caractère patrimonial
  - b) le compagnon maçon doit avoir obtenu son certificat de compétence-compagnon au plus tard en 2010 afin de démontrer ses huit (8) ans d'expérience.
  - c) est à l'emploi de l'entreprise depuis un minimum de 2 ans
  - d) a participé en tant que chef de chantier (contremaître-surintendant) à la réalisation des deux (2) des projets présentés au **FORMULAIRE B**
  - e) a déjà effectué les types d'ouvrage suivant :
    - i. Démontage/remontage d'ouvrages de maçonnerie porteuse (murs non armés) de 6 mètres de hauteur ou plus
    - ii. Rejointoiement de pierres et de brique avec dégarnissage au ciseau manuel
    - iii. Préparation complète mise en œuvre de mortier à base de chaux
    - iv. Taille de pierre
    - v. Travaux de nettoyage de la maçonnerie
    - vi. Installation d'ancrages chimiques (type 'Hilti')
    - vii. Chevillage avec tiges filetées
    - viii. Remodelage de maçonnerie à l'aide de mortier spécialisé de restauration (type 'Jahn', 'Edison')
- .2 L'entrepreneur général spécialisé en restauration de maçonnerie ou l'entrepreneur sous-traitant spécialisé en restauration de maçonnerie doit démontrer **AU TABLEAU C2, C3 et C4** qui est en mesure de fournir trois (3) équipes de travail composées de :
  - f) Trois (3) Maçons compagnons :
    - a. Possédant un minimum cinq (5) ans d'expérience en restauration de la maçonnerie sur des bâtiments à caractère historique
    - b. le compagnon maçon doit avoir obtenu son certificat de compétence-compagnon au plus tard en 2013 afin de démontrer ses cinq (5) ans d'expérience.
    - c. ont déjà effectué les types d'ouvrage suivant :
      - i. Démontage/remontage d'ouvrages de maçonnerie porteuse (murs non armés) de 6 mètres de hauteur ou plus
      - ii. Rejointoiement de pierres et de brique avec dégarnissage au ciseau manuel
      - iii. Préparation complète mise en œuvre de mortier à base de chaux
      - iv. Taille de pierre
      - v. Travaux de nettoyage de la maçonnerie
      - vi. Installation d'ancrages chimiques (type 'Hilti')
      - vii. Chevillage avec tiges filetées
      - viii. Remodelage de maçonnerie à l'aide de mortier spécialisé de restauration (type 'Jahn', 'Edison')
  - g) Trois (3) Apprentis-maçons : L'Apprentis maçon peut être remplacé par un maçon compagnon.
  - h) Le chef de chantier (contremaître-surintendant) ne peut pas faire partie des équipes de travail.
- .3 Le soumissionnaire doit présenter une copie des certificats de compétence apprenti et/ou certificats de compétence-compagnon délivrés par la Commission de la construction du Québec (CCQ) pour tous les membres de l'équipe et le chef de chantier (contremaître-surintendant).

## TABLEAU C1

Ce tableau doit être rempli afin que la soumission soit considérée comme recevable.

<b>CHEF DE CHANTIER (CONTREMAÎTRE-SURINTENDANT)</b>	
* Le chef de chantier (contremaître-surintendant) qui sera dédié exclusivement au projet est (Nom, prénom)	
* Le chef de chantier (contremaître-surintendant) est un compagnon maçon et possède au moins huit (8) ans d'expérience en gestion globale, organisation et mise en œuvre de projets restauration de la maçonnerie sur des bâtiments à caractère patrimonial	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* le chef de chantier (contremaître-surintendant) a obtenu son certificat de compétence-compagnon en (indiquer l'année inscrit sur le certificat de compétence)	
* le chef de chantier (contremaître-surintendant) est un compagnon maçon à l'emploi de l'entreprise depuis un minimum de 2 ans	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
<b>Le chef de chantier (contremaître-surintendant) a participé en tant que chef de chantier (contremaître-surintendant) à la réalisation des projets</b>	
* PROJET 1	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* PROJET 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* PROJET 3	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
<b>*Le chef de chantier (contremaître-surintendant) a déjà effectué les types d'ouvrage suivant :</b>	
i. Démontage/remontage d'ouvrages de maçonnerie porteuse (murs non armés) de 6 mètres de hauteur ou plus	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
ii. Rejointoiement de pierres et de brique avec dégarnissage au ciseau manuel	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
iii. Préparation complète mise en œuvre de mortier à base de chaux	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
iv. Taille de pierre	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
v. Travaux de nettoyage de la maçonnerie	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
vi. Installation d'ancrages chimiques (type 'Hilti')	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
vii. Chevillage avec tiges filetées	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
viii. Remodelage de maçonnerie à l'aide de mortier spécialisé de restauration (type 'Jahn', 'Edison')	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
<b>* une copie du certificat de compétence délivré par la Commission de la construction du Québec (CCQ) est fournie en pièce jointe</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* Champs obligatoires qui doivent être remplis. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.	
** Une des cases oui <input type="checkbox"/> ou non <input type="checkbox"/> doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.	

## TABLEAU C2

Ce tableau doit être rempli afin que la soumission soit considérée comme recevable.

<b>ÉQUIPE NO.1</b>	
<b>*Compagnon No.1 (Nom, prénom)</b>	
* Le Compagnon No.1 a au moins 5 ans d'expérience en restauration de la maçonnerie sur des bâtiments à caractère patrimonial	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* Le Compagnon No.1 a obtenu son certificat de compétence-compagnon en (indiquer l'année inscrite sur le certificat de compétence)	
Le Compagnon No.1 a déjà effectué les types d'ouvrage suivant : i. Démontage/remontage d'ouvrages de maçonnerie porteuse (murs non armés) de 6 mètres de hauteur ou plus ii. Rejointoiement de pierres et de brique avec dégarnissage au ciseau manuel iii. Préparation complète mise en œuvre de mortier à base de chaux iv. Taille de pierre v. Travaux de nettoyage de la maçonnerie vi. Installation d'ancrages chimiques (type 'Hilti') vii. Chevillage avec tiges filetées viii. Remodelage de maçonnerie à l'aide de mortier spécialisé de restauration (type 'Jahn', 'Edison')	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* une copie du certificat de compétence-compagnon délivré par la Commission de la construction du Québec (CCQ) est fournie en pièce jointe	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
<b>*Apprenti No.1 (Nom, prénom)</b>	
* une copie du certificat d'Apprentis maçon délivré par la Commission de la construction du Québec (CCQ) est fournie en pièce jointe	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* Champs obligatoires qui doivent être remplis. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.	
** Une des cases oui <input type="checkbox"/> ou non <input type="checkbox"/> doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.	

### TABLEAU C3

Ce tableau doit être rempli afin que la soumission soit considérée comme recevable.

<b>ÉQUIPE NO.2</b>	
<b>*Compagnon No.2 (Nom, prénom)</b>	
* Le Compagnon No.2 a au moins 5 ans d'expérience en restauration de la maçonnerie sur des bâtiments à caractère patrimonial	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* Le Compagnon No.2 a obtenu son certificat de compétence-compagnon en (indiquer l'année inscrit sur le certificat de compétence)	
Le Compagnon No.2 a déjà effectué les types d'ouvrage suivant : i. Démontage/remontage d'ouvrages de maçonnerie porteuse (murs non armés) de 6 mètres de hauteur ou plus ii. Rejointoiement de pierres et de brique avec dégarnissage au ciseau manuel iii. Préparation complète mise en œuvre de mortier à base de chaux iv. Taille de pierre v. Travaux de nettoyage de la maçonnerie vi. Installation d'ancrages chimiques (type 'Hilti') vii. Chevillage avec tiges filetées viii. Remodelage de maçonnerie à l'aide de mortier spécialisé de restauration (type 'Jahn', 'Edison')	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* une copie du certificat de compétence-compagnon délivré par la Commission de la construction du Québec (CCQ) est fournie en pièce jointe	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
<b>*Apprenti No.2 (Nom, prénom)</b>	
* une copie du certificat d'Apprentis maçon délivré par la Commission de la construction du Québec (CCQ) est fournie en pièce jointe	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* Champs obligatoires qui doivent être remplis. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.	
** Une des cases oui <input type="checkbox"/> ou non <input type="checkbox"/> doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.	

## TABLEAU C4

Ce tableau doit être rempli afin que la soumission soit considérée comme recevable.

<b>ÉQUIPE NO.3</b>	
<b>*Compagnon No.3 (Nom, prénom)</b>	
* Le Compagnon No.3 a au moins 5 ans d'expérience en restauration de la maçonnerie sur des bâtiments à caractère patrimonial	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* Le Compagnon No.3 a obtenu son certificat de compétence-compagnon en (indiquer l'année inscrite sur le certificat de compétence)	
Le Compagnon No.3 a déjà effectué les types d'ouvrage suivant : i. Démontage/remontage d'ouvrages de maçonnerie porteuse (murs non armés) de 6 mètres de hauteur ou plus ii. Rejointoiement de pierres et de brique avec dégarnissage au ciseau manuel iii. Préparation complète mise en œuvre de mortier à base de chaux iv. Taille de pierre v. Travaux de nettoyage de la maçonnerie vi. Installation d'ancrages chimiques (type 'Hilti') vii. Chevillage avec tiges filetées viii. Remodelage de maçonnerie à l'aide de mortier spécialisé de restauration (type 'Jahn', 'Edison')	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* une copie du certificat de compétence-compagnon délivré par la Commission de la construction du Québec (CCQ) est fournie en pièce jointe	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
<b>*Apprenti No.3 (Nom, prénom)</b>	
* une copie du certificat d'Apprentis maçon délivré par la Commission de la construction du Québec (CCQ) est fournie en pièce jointe	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* Champs obligatoires qui doivent être remplis. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.	
** Une des cases oui <input type="checkbox"/> ou non <input type="checkbox"/> doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.	

---

## CO 4 FORMULAIRE D : FORMULAIRE D'EXPÉRIENCE DU SOUS-TRAITANT ENTREPRENEUR COUVREUR-FERBLANTIER

- .1 L'entreprise doit être certifiée par l'Association des Maîtres Couvreur du Québec (AMCQ). Une copie du certificat doit être fournie.
- .2 Dans le présent formulaire (formulaire D) et les tableaux qui le composent (tableau D1) par **entrepreneur** on comprend le sous-traitant entrepreneur couvreur-ferblantier.
- .3 Les critères suivants sont exigés :
  - d) Votre entreprise est établie depuis au moins 10 ans (les consortiums ne doivent pas être inclus)
  - e) Votre entreprise est sous la même gérance depuis au moins 5 ans
  - f) Le sous-traitant entrepreneur couvreur-ferblantier doit démontrer **AUX TABLEAUX D2 et D3** qu'il a achevés deux (2) projets qui respectent tous les critères indiqués dans ce formulaire.
    - a. Les projets achevés doivent avoir été réalisés par le même entrepreneur général spécialisé dans le travail traditionnel en tôle métallique de bâtiment à caractère patrimonial.
    - b. Les projets achevés doivent avoir été réalisés au cours des dix (10) dernières années.
    - c. Les projets achevés doivent être situés au Canada.
    - d. Les deux (2) projets doivent être **DES PROJETS SIMILAIRES AU PROJET OBJET DE L'APPEL D'OFFRES D'UNE VALEUR MINIMALE DE 100 000,00 \$** (taxes applicables non incluses)
    - e. Les deux (2) projets doivent avoir impliqué la réalisation de travaux de remplacement de toiture traditionnelle de tôle métallique pour des édifices à caractère patrimonial.
    - f. Pour les deux (2) projets présentés (PROJET 4 et 5), lors de la réalisation des travaux, l'entrepreneur ou sous-traitant doit avoir accomplis au moins une des tâches suivantes :
      - i. Toiture en tôle à la canadienne,
      - ii. Toitures à baguettes, à joints pincés et/ou à joints debout
      - iii. Soudure par brasage
    - g. Au moins dans un (1) des projets, le chef de chantier (contremaître-surintendant) doit être le même que le chef de chantier (contremaître-surintendant) présenté au FORMULAIRE D.

---

**TABLEAU D1 – DÉCLARATION DU COUVREUR-FERBLANTIER**  
Déclaration du sous-traitant entrepreneur couvreur-ferblantier

**Nom de l'entreprise :**

---

**Adresse Code postale**

---

**Téléphone**

---

**Description de(s) licence(s) de la Régie du bâtiment**

---

**Numéro(s) de(s) licence(s) de la Régie du bâtiment**

---

**Date(s) d'expiration de(s) licence(s) de la Régie du bâtiment**

---

**Indiquez si :**

a) Votre entreprise est établie depuis au moins 10 ans (les consortiums ne doivent pas être inclus)

oui  non \*\*

b) Votre entreprise est sous la même gérance depuis au moins 5 ans

oui  non \*\*

c) Votre entreprise est certifiée par l'Association des Maîtres Couvreur du Québec (AMCQ). Une copie du certificat doit être fournie.

oui  non \*\*

\* Champs obligatoires qui doivent être remplis. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

\*\* Une des cases oui  ou non  doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

**- ATTENTION, l'entrepreneur doit présenter une copie de la licence délivrée par la Régie du bâtiment de la province du Québec (licence RBQ) et une copie du certificat de l'Association des Maîtres Couvreur du Québec (AMCQ).-**

**TABLEAU D2 – PROJET 4**  
**Expérience du sous-traitant entrepreneur couvreur-ferblantier**

Ce tableau doit être rempli afin que la soumission soit considérée comme recevable.

*Nom du projet :	
* Nom du chef de chantier (contremaître-surintendant) :	
*Valeur totale du projet (hors taxes) :	
*Adresse :	
*Ville :	
*Date de début (mois et année) :	*Date d'achèvement (mois et année) :
* Références du client :	
*Veuillez indiquer le type de projet :	
*Le projet a impliqué la réalisation de travaux de remplacement de toiture traditionnelle de tôle métallique pour des édifices à caractère patrimonial.	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
<b>*Veuillez indiquer les tâches accomplies :</b>	
i. Toiture en tôle à la canadienne	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
ii. Toitures à baguettes, à joints pincés et/ou à joints debout	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
iii. Soudure par brasage	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
*DESCRIPTION DU PROJET (150 mots maximum):	

\* PHOTOS DU PROJET (ANNEXER 2 PHOTOS DE DIMENSIONS 3''X5'' MAXIMUM)

\* Champs obligatoires qui doivent être remplis. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

\*\* Une des cases oui  ou non  doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

**TABLEAU D3 – PROJET 5**  
**Expérience du sous-traitant entrepreneur couvreur-ferblantier**

Ce tableau doit être rempli afin que la soumission soit considérée comme recevable.

*Nom du projet :	
* Nom du chef de chantier (contremaître-surintendant) :	
*Valeur totale du projet (hors taxes) :	
*Adresse :	
*Ville :	
*Date de début (mois et année) :	*Date d'achèvement (mois et année) :
* Références du client :	
*Veuillez indiquer le type de projet :	
*Le projet a impliqué la réalisation de travaux de remplacement de toiture traditionnelle de tôle métallique pour des édifices à caractère patrimonial.	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
<b>*Veuillez indiquer les tâches accomplies :</b>	
i. Toiture en tôle à la canadienne	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
ii. Toitures à baguettes, à joints pincés et/ou à joints debout	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
iii. Soudure par brasage	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
*DESCRIPTION DU PROJET (150 mots maximum):	

\* PHOTOS DU PROJET (ANNEXER 2 PHOTOS DE DIMENSIONS 3''X5'' MAXIMUM)

\* Champs obligatoires qui doivent être remplis. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

\*\* Une des cases oui  ou non  doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

---

## CO 5 FORMULAIRE E : ÉQUIPES DE TRAVAIL COUVREUR-FERBLANTIER

- .1 Le sous-traitant entrepreneur couvreur-ferblantier spécialisé dans le travail traditionnel en tôle métallique de bâtiment à caractère patrimonial doit démontrer AU **TABLEAU E1** qui est en mesure de fournir un (1) contremaître couvreur qui:
  - a) est un compagnon couvreur-ferblantier et possède au moins huit (8) ans d'expérience en restauration de toiture de tôle métallique
  - b) le compagnon doit avoir obtenu son certificat de compétence-compagnon au plus tard en 2010 afin de démontrer ses huit (8) ans d'expérience.
  - c) est à l'emploi de l'entreprise depuis un minimum de 2 ans
  - d) a participé en tant que chef de chantier (contremaître-surintendant) à la réalisation du projet présenté au FORMULAIRE D2
  - e) a déjà effectué les types d'ouvrage suivant :
    - i. Toiture en tôle à la canadienne,
    - ii. Toitures à baguettes, à joints pincés et/ou à joints debout
    - iii. Soudure par brasage
  
- .2 Le sous-traitant entrepreneur couvreur-ferblantier spécialisé dans le travail traditionnel en tôle métallique de bâtiment à caractère patrimonial doit démontrer AU **TABLEAU E2** qui est en mesure de fournir deux (2) ouvriers-ferblantiers qui:
  - a) sont compagnons couvreur-ferblantier et possède au moins trois (3) ans d'expérience en restauration de toiture de cuivre et/ou cuivre étamé
  - b) le compagnon doit avoir obtenu son certificat de compétence-compagnon au plus tard en 2015 afin de démontrer ses trois (3) ans d'expérience.
  - c) a déjà effectué les types d'ouvrage suivant :
    - i. Toitures à baguettes, à joints pincés et/ou à joints debout
    - ii. Soudure par brasage
  
- .3 Le chef de chantier (contremaître-surintendant) ne peut pas faire partie des équipes de travail.
  
- .4 Le soumissionnaire doit présenter une copie des certificats de compétence apprenti et/ou certificats de compétence-compagnon délivré par la Commission de la construction du Québec (CCQ) pour tous les membres de l'équipe.

### TABLEAU E1

Ce tableau doit être rempli afin que la soumission soit considérée comme recevable.

<b>CHEF DE CHANTIER (CONTREMAÎTRE COUVREUR)</b>	
* Le contremaître couvreur qui sera dédié exclusivement au projet est (Nom, prénom)	
* Le contremaître couvreur est un compagnon couvreur-ferblantier et possède au moins huit (8) ans d'expérience en restauration de toiture de tôle métallique	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* le chef de chantier (contremaître-surintendant) a obtenu son certificat de compétence en (indiquer l'année inscrite sur le certificat de compétence)	
* Le contremaître couvreur est à l'emploi de l'entreprise depuis un minimum de 2 ans	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
<b>Le contremaître couvreur a participé en tant que chef de chantier (contremaître-surintendant) à la réalisation des projets</b>	
* PROJET 4	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* PROJET 5	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* Le contremaître couvreur a déjà effectué les types d'ouvrage suivant : i. Toiture en tôle à la canadienne, ii. Toitures à baguettes, à joints pincés et/ou à joints debout iii. Soudure par brasage	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* une copie du certificat de compétence délivré par la Commission de la construction du Québec (CCQ) est fournie en pièce jointe	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **

## TABLEAU E2

Ce tableau doit être rempli afin que la soumission soit considérée comme recevable.

<b>ÉQUIPE NO.4</b>	
<b>* Ouvrier-ferblantier No.1 (Nom, prénom)</b>	
* L'ouvrier-ferblantier No.1 est un compagnon couvreur-ferblantier et possède au moins trois (3) ans d'expérience en restauration de toiture de cuivre et/ou cuivre étamé	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* L'ouvrier-ferblantier No.1 a obtenu son certificat de compétence (indiquer l'année inscrite sur le certificat de compétence)	
* L'ouvrier-ferblantier No.1 a déjà effectué les types d'ouvrage suivant : i. Toitures à baguettes, à joints pincés et/ou à joints debout ii. Soudure par brasage	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* une copie du certificat de compétence-compagnon délivré par la Commission de la construction du Québec (CCQ) est fournie en pièce jointe	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
<b>* Ouvrier-ferblantier No.2 (Nom, prénom)</b>	
* L'ouvrier-ferblantier No.2 est un compagnon couvreur-ferblantier et possède au moins trois (3) ans d'expérience en restauration de toiture de cuivre et/ou cuivre étamé	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* L'ouvrier-ferblantier No.2 a obtenu son certificat de compétence (indiquer l'année inscrite sur le certificat de compétence)	
* L'ouvrier-ferblantier No.2 a déjà effectué les types d'ouvrage suivant : i. Toitures à baguettes, à joints pincés et/ou à joints debout ii. Soudure par brasage	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* une copie du certificat de compétence-compagnon délivré par la Commission de la construction du Québec (CCQ) est fournie en pièce jointe	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* Champs obligatoires qui doivent être remplis. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable. ** Une des cases oui <input type="checkbox"/> ou non <input type="checkbox"/> doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.	



**ANNEXE A – ATTESTATION D'ASSURANCE** (n'est pas requise lors du dépôt de soumission)  

 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada / Public Works and Government Services Canada  
**ATTESTATION D'ASSURANCE**  
 Page 1 de 2

Description et emplacement des travaux Conservation et stabilisation du Corps de garde, Magasin nord et Magasin sud Relevés et explorations	N° de contrat. 5P201-18-0037/A
	N° de projet IFF 1473-1

Nom de l'assureur, du courtier ou de l'agent postal	Adresse (N°, rue)	Ville	Province	Code
---	-------------------	-------	----------	------

Nom de l'assuré (Entrepreneur) Postal	Adresse (N°, rue)	Ville	Province	Code
---------------------------------------	-------------------	-------	----------	------

Assuré additionnel  
**Sa Majesté la Reine du chef du Canada, appelée "Sa Majesté" dans le contrat, représentée par le ministre de l'Environnement, agissant pour le compte de l'Agence Parcs Canada, appelé le Ministre dans le contrat**

Genre d'assurance	Compagnie et N° de la police	Date d'effet J / M / A	Date d'expiration J / M / A	Plafonds de garantie		
				Par sinistre	Global général annuel	Global - Risque après travaux
<b>Responsabilité civile des entreprises</b> <b>Responsabilité complémentaire/excédentaire.</b>				\$	\$	\$
<b>Assurance des chantiers / Risques d'installation</b>				\$		

J'atteste que les polices ci-dessus ont été émises par des assureurs dans le cadre de leurs activités d'assurance au Canada et que ces polices sont présentement en vigueur, comprennent les garanties et dispositions applicables de la page 2 de l'Attestation d'assurance, incluant le préavis d'annulation ou de réduction de garantie.

Nom de la personne autorisée à signer au nom de(s) l'assureur(s) (Cadre, agent, courtier)

Numéro de téléphone

Signature

Date J / M / A

---

ATTESTATION D'ASSURANCE Page 2 de 2

### Généralités

Les polices exigées à la page 1 de l'Attestation d'assurance doivent être en vigueur et doivent inclure les garanties énumérées sous le genre d'assurance correspondant de cette page-ci.

Les polices doivent assurer l'entrepreneur et doivent inclure, en tant qu'assuré additionnel, Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre de l'Environnement, agissant pour le compte de l'Agence Parcs Canada

La police d'assurance doit comprendre un avenant prévoyant un préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas d'annulation de l'assurance ou de toute réduction de la garantie d'assurance.

Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.

### Responsabilité civile des entreprises

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être substantiellement inférieure à la garantie fournie par la dernière publication du formulaire BAC 2100.

La police doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion d'une garantie pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assujettis :

- a) Dynamitage.
- b) Battage de pieux et travaux de caisson.
- c) Reprise en sous-œuvre.
- d) Enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant toute structure ou terrain, que ce support soit naturel ou non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré.

La police doit comporter:

- a) un « Plafond par sinistre » d'au moins **5 000 000 \$**;
- b) un « Plafond global général » d'au moins **10 000 000 \$** par année d'assurance, si le contrat d'assurance est assujéti à une telle limite.
- c) un « Plafond pour risque produits/après travaux » d'au moins **5 000 000 \$**.

Une assurance responsabilité complémentaire ou excédentaire peut être utilisée pour atteindre les plafonds obligatoires.

### Assurance des chantiers / Risques d'installation

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être inférieure à la garantie fournie par la plus récente édition des formulaires BAC 4042 et BAC 4047.

Le contrat doit permettre la mise en service et l'occupation du projet, en totalité ou en partie, pour les fins auxquelles le projet est destiné à son achèvement.

Le contrat d'assurance peut exclure ou avoir un avenant pour l'exclusion d'une garantie pour les pertes et dommages occasionnés par l'amiante, les champignons et spores, le cyber et le terrorisme.

La police doit avoir un plafond qui n'est **pas inférieur à la somme de la valeur du contrat** plus la valeur déclarée (s'il y a lieu) dans les documents contractuels de tout le matériel et équipement fourni par le Canada sur le chantier pour être incorporé aux travaux achevés et en faire partie. Si la valeur des travaux est modifiée, la police doit être modifiée pour refléter la valeur révisée du contrat.

Le contrat d'assurance doit stipuler que toute indemnité en vertu d'icelle doit être payée à sa Majesté ou selon les directives du Canada conformément à la CG10.2, « Indemnité d'assurance » (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R/R2900D/2>).

## ANNEXE B - FORMULAIRE D'ATTESTATION

### Attestation et preuve de conformité aux exigences en matière de santé et sécurité au travail (SST)

*Le formulaire suivant doit être rempli et signé avant le début des travaux sur les lieux gérés par Parcs Canada.*

**Les entrepreneurs devront remplir ce formulaire à la satisfaction de Parcs Canada pour avoir accès aux lieux de travail.**

Parcs Canada considère que les textes législatifs fédéraux régissant la santé et la sécurité au travail lui imposent certaines responsabilités en tant que propriétaire de lieux de travail. Pour être en mesure d'assumer ces responsabilités, Parcs Canada met en œuvre un régime de sécurité à l'intention des entrepreneurs qui exécutent des travaux sur ses lieux de travail, afin qu'ils assument bien les rôles et les responsabilités qui leur incombent en vertu de la partie II du *Code canadien du travail* et du *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*.

Chef de projet de Parcs Canada	Adresse	Coordonnées
Autorité contractante Josée Gagnon	3 passage du Chien d'Or Québec, Qc G1R 3Z8	Téléphone : 418.648.2502 Courriel : josee.gagnon@pc.gc.ca
Entrepreneur principal		
Sous-traitant(s) (ajouter des lignes au besoin)		

Lieu(x) des travaux

Lhn Fort Lennox

Description générale des travaux à exécuter

Conservation et stabilisation du Corps de garde, Magasin nord et Magasin sud  
Relevés et explorations

Répondre par « Oui » aux énoncés qui s'appliquent à la situation.

	Une réunion a été organisée pour discuter des risques et de l'accès au lieu de travail; tous les risques connus et prévisibles ont été signalés à l'entrepreneur et à ses sous-traitants.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants respecteront tous les textes législatifs fédéraux et provinciaux/territoriaux, ainsi que les politiques et procédures de Parcs Canada qui s'appliquent à la santé et la sécurité au travail.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants fourniront tout le matériel de sécurité ainsi que tous les équipements, dispositifs et vêtements de protection exigés.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent bien tout le matériel de sécurité ainsi que tous les équipements, dispositifs et vêtements de protection exigés, et qu'ils les utilisent en tout temps.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs activités ne mettent pas en danger la santé et la sécurité des employés de Parcs Canada.
	L'entrepreneur/le sous-traitant a inspecté le chantier et a effectué une évaluation des risques; il a mis en place un plan de santé et sécurité qu'il a porté à la connaissance de ses employés avant le début des travaux.
	Lorsque l'entrepreneur ou un sous-traitant entreposera, manipulera ou utilisera des substances dangereuses sur le lieu de travail, il placera des panneaux d'avertissement aux points d'accès afin d'avertir les personnes concernées de la présence de ces substances et de leur communiquer les précautions à prendre pour éviter ou limiter les risques de blessure ou d'accident mortel.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent toutes les procédures d'urgence en vigueur dans le lieu de travail.

Je soussigné, \_\_\_\_\_ (entrepreneur), atteste que j'ai lu, que je comprends et que moi-même, de même que mon entreprise, mes employés et tous mes sous-traitants, respecteront les exigences exposées dans le présent document et les conditions du contrat.

Nom \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_